## GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS - AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 28.10.2022	Heure 11h15	Numéro	Département(s)  DFS
	Annule et remplace			

# Auteur-e(-s) : Groupe UDC

Lié à (obligatoire):

ad 22.028

Titre : Amendement au projet de décret portant octroi d'un crédit complémentaire de 7'950'000 francs au crédit du 25 juillet 2019 pour le financement des travaux d'aménagement et du mobilier, dans le cadre du projet de regroupement et d'optimisation du logement de l'administration cantonale

#### Contenu:

### Art. premier

<sup>1</sup>Un crédit complémentaire de <u>4'800'800</u> francs net est accordé au Conseil d'État. Ce crédit concerne le programme en cours « vitamine » (anciennement regroupement et optimisation du logement de l'administration cantonale) accepté en date du 25 juillet 2019, et porte le crédit d'engagement total à <u>35'716'800</u> francs net.

## Motivation (facultatif):

Le programme Vitamine a notamment comme objectif d'augmenter la part de bâtiments appartenant à l'État pour abriter son administration cantonale en concentrant les services sur deux pôles principaux. Le groupe UDC reconnaît qu'une optimisation de l'administration est nécessaire et souhaitable.

Mais dans la perspective du budget 2023, qui prévoit un excédent de dépenses important ainsi qu'un non-respect du degré d'autofinancement minimum, nous demandons au Conseil d'État de réduire de 50% le crédit pour le projet Vitamine. Nous attendons donc une adaptation du programme pour ne mettre en œuvre que ce qui est absolument nécessaire et le report des 50% à l'année suivante.

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :					
Niels Rosselet-Christ					
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :			
Daniel Berger	Evan Finger	Roxann Durini			
Arnaud Durini	Quentin Geiser	Christiane Barbey			
Grégoire Cario	Estelle Matthey-Junod	Damien Schär			